

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 2025 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 06/03/2025.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Annabelle GROMENIL, Carine MALAPEYRE, Béatrice SARTRON, Sarah TOVAR
Mrs Éric CHOLLET-GABARD, Robert BOURSEAU, Nicolas LACROIX,
Philippe LANCUENTRE, Jean-Marc ROBERT, Louis DUCARRE, Jérôme HERNANDEZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, M. Christophe COTTIN a donné
procuration à Mme Valérie NAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie NAU.

Monsieur Jérôme HERNANDEZ remplace Madame Isabelle GENSOU démissionnaire.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal n'a pas été signé à l'unanimité. Messieurs Philippe LANCUENTRE, Jean-Marc ROBERT et Madame Carine MALAPEYRE ont refusé de signer le compte rendu car Monsieur LANCUENTRE demande le délai minimum pour une convocation à une réunion de commission et qu'il soit précisé la prochaine fois.

1. DEPARTS ET ARRIVÉES LOGEMENT

Monsieur PEYRAT a emménagé le 04 janvier 2025 dans le logement 10 bis Avenue de la Cave. Madame DELIAUNE est rentrée le 10 janvier 2025 dans le logement au-dessus de la mairie, 7 Avenue des Ecoles. Monsieur DE SOUSA PEREIRA a pris le logement 8 Avenue de la Cave le 15 février 2025. Monsieur DELAHAYE et Madame RAFFESTIN ont emménagé au 7 Place de la Poste le 1^{er} mars 2025.

Monsieur BONNET a quitté son logement, 5 Place Albert Seguin, le 31 janvier 2025.

2. ACHAT TERRAIN

Madame GLIPA vend l'ancien atelier de forge et le terrain, Avenue de la Cave à PERISSAC pour une valeur de 80 000.00 €. Il n'y a pas d'amiante, l'électricité serait à remettre aux normes. L'atelier municipal pourrait être transféré dans ce bâtiment et l'atelier communal pourrait se transformer en salle de réunions. L'achat est accordé à l'unanimité.

3. DEVIS LAMPADAIRES SOLAIRES DES ABRIS-BUS

Les lampadaires solaires des abris bus à « La Massonne » et à la « Croix Rouge » sont défectueux. La réparation par la société DIGIT-E s'élève à 4 668.50 € H.T. Le devis est accepté à l'unanimité.

4. DEVIS MARCHES EPICERIE

Pour faciliter et sécuriser l'accès des piétons au parking derrière les commerces, un escalier d'une largeur de 2 mètres avec une main courante en béton serait créé à partir des places de parking au bord de la route Départementale 10 jusqu'au transformateur électrique en face de l'épicerie. Un devis a été établi par l'entreprise DE CHECHI MACONNERIE pour un montant de 6 799.00 € H.T. Le devis est accepté à l'unanimité. Un devis sera demandé auprès de Monsieur BOURON pour la main courante en acier galvanisé.

5. PANNEAU D'INFORMATIONS

Des devis de panneaux d'informations double face ou simple, ont été demandés pour un achat ou pour de la location avec un engagement de 5 ans. Le panneau serait installé devant la place des commerces. Le conseil municipal souhaite avoir des brochures complémentaires pour comparer. Il est demandé également de se rapprocher de la mairie d'AUBIE - VAL DE VIRVÉE et de la mairie de GALGON.

6. DEVIS VOIRIE

Les travaux de voirie pour l'année 2025 s'élèvent à 50 791.72 € H.T. La subvention de la Communauté de Communes du Fronsadais s'élève à 39 192.89 € H.T. Un devis de travaux supplémentaires d'un montant 11 598.83 € H.T. a été établi. Les devis ont été acceptés à l'unanimité.

7. DEVIS POIZAT PAYSAGISTE

Des toilettes publiques vont être construit près de la murette Place de la Poste. Le terrain va être arboré, une haie végétale sera plantée devant les locations et des sachets seront à disposition pour le ramassage des crottes de chiens.

Un devis a été réclamé auprès de Monsieur POIZAT, paysagiste.

8. REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES PUBLICS EN LED

La totalité du programme de remplacement des éclairages publics établi par le SDEEG s'élève pour l'année 2025 à 8 221.00 € et pour l'année 2026 à 2 280.84 €.

9. ABRIS-BUS

Un abris-bus serait installé au lieu-dit « La Massonne ». Un autre remplacera celui de l'église. En fonction de la grandeur et du design, les prix varient entre 2 977.00 € et 4 200.00 € T.T.C l'un.

Monsieur Jean-Marc ROBERT quitte la séance avant la fin du conseil à 22 heures 02.

Le conseil municipal propose une enveloppe de 10 000.00 € pour les 2 abris-bus avec un banc.

10. NOUVEL ADRESSAGE DE LA COMMUNE

La Poste propose le nouvel adressage de la commune au conseil municipal avant de le présenter aux administrés lors de la réunion publique.

11. QUESTION DIVERSE

- Monsieur LACROIX demande que les informations des commissions, des réunions des organismes extérieurs (SMICVAL, SDEEG, etc...) soient transmises à tout le conseil ainsi que les comptes rendus de la Communauté de Communes du Fronsadais.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER